

Rapport par M. Lebrun sur les dépenses de l'école vétérinaire, lors de la séance du 29 janvier 1790

Charles François Lebrun

Citer ce document / Cite this document :

Lebrun Charles François. Rapport par M. Lebrun sur les dépenses de l'école vétérinaire, lors de la séance du 29 janvier 1790. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XI - Du 24 décembre 1789 au 1er mars 1790. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1880. pp. 388-389;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1880_num_11_1_5661_t1_0388_0000_3

Fichier pdf généré le 10/07/2020

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

par M. Lebrun.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE

A Alfort, paroisse de Maisonville, près de Charenton.

Directeur, appointements, frais de bureau, secrétaires.....	11,000 liv.
Directeur-adjoint, faisant les fonctions de professeur d'anatomie ..	5,000
Quatre professeurs, à douze cents liv.	4,800
Deux sous-professeurs à six cents livres	1,200
Aumônier	1,200
Régisseur-caissier, concierge	1,000
Maître palfrenier.....	300
Maître jardinier	600
Suisse	600
Hôpitaux, pharmacie.....	4,500
Forge	2,400
Cabinet.....	3,000
Jardin.....	600
Réparations	6,000
Quatre élèves aux frais du Roi.....	2,033
TOTAL.....	44,233 liv.

Observations.

Lyon avait une école vétérinaire qui subsiste encore, avec 15,000 livres qui lui sont assignées sur la ferme des fiacres de cette ville. En 1765, M. Bertin inspira au feu roi d'en établir une à la porte de la capitale.

On acheta, pour le recevoir, le château d'Alfort, près de Charenton, parc, jardin, 22 arpents de terre dans la campagne

Et 2,000 livres rente viagère sur la tête du baron de Bormes, ci

L'établissement fut formé. Les commissaires départis y envoyèrent des élèves, qui y furent entretenus aux frais des provinces.

Il y en a toujours eu environ cent, qui coûtent chacun 500 livres par an.

Le ministre de la guerre fit caserner dans les environs soixante cavaliers destinés à devenir maréchaux dans les régiments.

Ils ont été depuis réduits à 20 ou 24, entretenus aux dépens du département de la guerre.

Le Roi y en entretient quatre depuis quelques années. Les fonds destinés à cette école furent fixés à 60,000 livres, et ne s'élevèrent pas plus haut jusqu'en 1782.

M. Bertin, en quittant le ministère, reversa dans le Trésor royal 100,000 livres qu'il avait économisées sur cette administration.

En 1782, nouvelle administration, et nouvelles idées.

On appela des médecins; on chan-

gea le régime: on voulut plus de science, plus de magnificence, et de là une dette qui, en août 1787, s'élevait à plus de 300,000 livres.

Il fallut revenir à l'économie et à des idées plus simples.

La dépense fut fixée à 44,233 livres. Chaque objet fut déterminé, et il paraît que depuis cette époque l'ordre a régné dans toutes les parties de cet établissement, et qu'il n'existe de dette de la nouvelle administration que 5,154 livres.

Il y a un jardin botanique bien tenu, un superbe cabinet d'anatomie, qui s'est formé par des travaux successifs.

Il y a en ce moment cent-douze élèves.

On y reçoit des chevaux dont la pension et le traitement produisent quelques bénéfices et l'instruction pratique des élèves.

Ferme de Maisonville.

Une des fautes de l'administration qui succéda à celle de M. Bertin, fut l'acquisition d'une ferme qui autrefois avait dépendu du château d'Alfort, et qui en avait été détachée; le propriétaire l'avait vendu 80,000 livres représentée par 4,000 livres de rente, et un pot-de-vin de 10,000 livres; mais, rentré en possession faute de paiement de la rente, il la revendit au roi sous le ministère de M. de Calonne, pour une somme de

74,050 liv.	
Payé comptant	17,000
Pot-de-vin	2,400
Rente viagère sur deux têtes, 7,200 livres au moins.....	90,000
de rente perpétuelles dues sur cette ferme.	
Plus 1,111 l. 2 f. 1,381 l. 16 f. 4 d. } 2,492 l. 18 f. 4 d. ci	50,000
Douze boisseaux d'orges, dont plusieurs années d'arrérages, et enfin lots et ventes.....	22,000
	<u>255,450</u>

A déduire la rente viagère de 2,000 livres sur Alfort, qui fut éteinte, ci.....

Dû sur cette ferme.

1°. Le capital aux consignations.	74,050
2°. La rente de 7,200 liv. sur deux têtes	90,000
3°. Les deux rentes ensemble, 2,492 liv. 18 f. 4 d. ci.....	50,000
4°. Les lots et ventes	22,000
5°. 16,200 liv. arrérages des deux rentes	16,200
6°. Douze boisseaux d'orge.....	
	<u>252,250</u>

La régie de cette ferme sous la première administration a été très-onéreuse : c'était des expériences hasardées, des idées vastes et point d'ordre. Sous la nouvelle, on s'est resserré, et ce n'a plus été qu'une simple exploitation. La recette depuis deux ans balance à peu près la dépense. Il y a même un bénéfice, parce qu'on a construit dans ces deux années une grange considérable : mais il n'en résulte pas moins un déficit important, si on compare le produit avec le capital de l'acquisition. Quelque parti qu'on prenne sur l'école vétérinaire, il est indispensable de vendre cette ferme ou de la louer.

L'école vétérinaire est portée à 60,000 livres dans la plupart des comptes qui ont été imprimés, et le compte réel ne s'en écarte pas, puisque l'école consomme le produit de la ferme, qui, évaluée sur le capital, devrait donner environ 13,000 liv.

Le comité des finances proposera ses vues ultérieures, et se borne en ce moment à cet état de situation.

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Par **M. Lebrun**

Arrière des dépenses du Jardin du Roi.

Les sommes comprises dans cet état forment le restant des dépenses faites : 1° pour l'acquisition des terrains employés à l'agrandissement du jardin ; 2° pour celle des maisons et hôtels qui servent de logement aux gardes du cabinet, aux professeurs et autres officiers du jardin ; 3° pour la construction de l'amphithéâtre ; 4° pour la bâtisse des nouvelles galeries du cabinet d'histoire naturelle ; 5° et enfin pour la maçonnerie de la grande serre chaude destinée à conserver et à naturaliser les végétaux étrangers.

A M. de Buffon fils, pour avances faites par M. son père, suivant les mémoires et pièces justificatives...	121,591 l. 9 s.
2° A lui pour intérêts d'une maison prise pour le Jardin du Roi, six premiers mois	12,800 l.
Au sieur Thorel, maître charpentier	155,962 l. 9 s. 10 d.
Au sieur Mille, serrurier, restant d'une ordonnance de 119,831 l. 3 s. 7 d.	111,731 l. 2 s. 7 d.
Au sieur Farcy, plombier ..	20,203 l. 6 s. 2 d.
Au sieur Pequery, peintre ..	11,787 l. 8 s. 2 d.
Au sieur Thiery, fondeur ..	9,358 l. 7 s. 4 d.
Au sieur Cotigny, poelier ..	12,818 l. 6 s.
Au sieur Biard, paveur	23,405 l. 2 s. 10 d.
Au sieur La Blanche, marbrier	4,304 l. 2 s. 10 d.
Au sieur Grandelet, couvreur ..	9,417 l. 17 s. 1 d.
Au sieur Gérôme, vitrier ..	12,340 l. 6 s. 11 d.
Au sieur Conetable, car-releur	2,512 l. 12 s.
Au sieur Forget, toiseur ...	1,152 l. 12 s.
Au sieur Damas, menuisier	35,840 l. 10 s. 9 d.
Dù aux professeurs, démonstrateurs, et sur 1788, environ	10,000 l.
Dépense courante du jardin du Roi au 31 déc. 1789, environ	45,000 l.
Dépense extraordinaire de 1789, environ	5,800 l.
TOTAL.....	606,026 l. 16 s. 6 d.

Il a été accordé pour achever une grande serre chaude, destinée à recevoir une riche collection d'arbres étrangers, 20,000 liv., payables en dix-huit mois, à compte du premier décembre 1789 ci 20,000 livres pour..... mémoire.

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES.

DÉPARTEMENT DES MINES,

Par **M. Lebrun**,

Professeur.

M. Sage, comme professeur de minéralogie souterraine.	5,000 liv.	} 16,000 liv.
Comme commissaire pour l'essai des métaux et minéraux	6,000	
Pour sa collection de minéraux	5,000	
M. Duhamel, comme professeur de géométrie souterraine.....	2,400	} 6,400 liv.
Comme inspecteur-général	3,000	
Traitement	1,000	
M. l'abbé Clouet, comme professeur de langues étrangères... ..	1,500	} 2,000
Gratifications.....	500	
M. Brottemann, comme professeur pratique à Poullaouen... ..	2,400	} 3,000
M. Charles, pour enseigner la physique aux élèves	600	

Inspecteurs généraux.

M. Jars, traitement.	3,000 liv.	} 4,000 liv.
Gratifications	1,000	
M. Monet, traitement	3,000	} 4,000
Gratifications	1,000	
M. de Beljeant, traitement.....	3,000	} 4,000
Gratifications	1,000	
M. Gillet de Laumont, traitement	3,000	} 4,000
Gratifications	1,000	

Voyages des inspecteurs généraux.

Année commune	10,000 liv.
M. Pajot de Charmes, inspecteur honoraire	1,000

Sous-inspecteurs.

MM. Besson	1,500 liv.
Hassenfrats	1,500
Voyages, année commune...	4,000